



## → Atelier Thématique

Economies d'énergie

**Jeudi 7 mars de 8h00 à 10h00 chez  
EDF Service Clients.**

**1. Présentation de la nouvelle directive européenne sur l'efficacité énergétique :  
Rappel des objectifs de la directive, des nouvelles obligations pour 2014, et des  
mesures incitatives.**

Merci à Christophe Videau et José de Sousa, chargés de clientèle entreprises d'EDF, pour leur intervention, qui nous a permis de mieux comprendre l'esprit et les objectifs de cette nouvelle directive.



### Points à retenir :

#### L'Europe se fixe des objectifs en matière d'efficacité énergétique :

- Le paquet Energie-Climat, (3x20), en 2008 voit l'efficacité énergétique comme un moyen d'atteindre les -20% de baisse d'émissions de GES.
- Cependant selon les constats de l'Europe, l'objectif de 20% d'économies d'énergie en 2020 ne serait pas atteint avec les politiques actuelles : seulement 10% d'économies serait au rendez-vous en 2020.





- En juin 2010, l'objectif de -20% d'économie d'énergie a été adopté par le Conseil comme partie Intégrante de la nouvelle stratégie européenne à l'horizon 2020 et décide de renforcer son action par une nouvelle directive transposable en droit national pour le 5 Juin 2014.

La France a très souvent anticipé et montré plus d'ambitions que les textes européens. Dans le contexte actuel du débat sur la transition énergétique, on peut craindre à une transposition plus forte que la directive.

### **Principaux points pour nos entreprises :**

- Mise en place d'une politique de rénovation du parc immobilier national d'immeubles à usage résidentiel et commercial, tant public que privé.
- Mise en oeuvre de programmes incitatifs pour encourager les PME à se soumettre à des audits énergétiques et à mettre en œuvre ultérieurement les recommandations découlant de ces audits (certificats d'économies d'énergie ??).
- Pour les grandes entreprises (seuil 500 ou 1000 salariés ??), mise en place d'une obligation de réaliser un audit énergétique effectué de manière indépendante et rentable par des experts qualifiés et/ou agréés (COFRAC) selon la norme NF EN 16247-1. Obligatoire au plus tard pour le 5 décembre 2015, puis tous les quatre ans au minimum à partir du dernier audit énergétique.
- Attention : Si l'entreprise met en place un système de management de l'énergie type ISO 50001, ou environnemental type ISO 14001 ou EMAS, elle est exonérée de cette obligation si un audit énergétique est réalisé dans la phase de planification.

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter votre équipe Biotop ou directement Christophe Videau et José De Sousa !**





## 2. Présentation sur la mise en œuvre d'une démarche d'économie d'énergie dans son entreprise : Rappel sur les étapes importantes d'un projet type, présentation de l'outil de prédiagnostic gratuit, et enfin des pistes d'actions possibles.

Merci à Nicolas Rolle-Milaguet, chargé de mission au Pôle des Eco-industries Poitou-Charentes et à Lionel LOUIS, expert énergétique à EDF, pour leur intervention, qui nous a permis de mieux comprendre les étapes essentielles pour bien réussir une démarche d'économie d'énergie.

### Points à retenir :

#### Étape 1 : Connaître ce que l'on consomme :

Les questions à se poser :

- Qu'est-ce que je consomme ?
- Combien ?
- Quand ?
- Comment ?

Analyser la répartition par usage :

- Éclairage
- Air comprimé
- Administratif (bureautique, serveur, ...)
- Production (moteurs asynchrones, process, ...)
- Chauffage, Ventilation, Climatisation

Les outils à mettre en œuvre :

- Pré-diagnostic énergétique offert par le Pôle des Eco-industries (Avoir une image globale de la consommation énergétique du site)
- Diagnostic énergétique par un bureau d'études (Analyse des consommations plus précises avec des mesures)

→ Vision globale de l'entreprise qui permet d'identifier plusieurs pistes d'actions

→ Prioriser, valider la faisabilité (technique, financière)



## **Etape 2 : Mettre en œuvre des actions**

## **Etape 3 : Vérification des actions mises en place**

- Indicateurs de performances énergétiques (IPÉ)
- Mesures et suivis

### **3. Présentation de la démarche en cours chez Carl Zeiss.**

Grand merci à Hélène SERVAJEAN de Carl Zeiss, pour son retour d'expérience très positif sur la mise en place d'une démarche projet d'économie d'énergie au sein de son entreprise.

**1/ L'objectif** : Avoir une approche rationnelle et maîtrisée des consommations énergétiques

#### **2/ Les étapes du projet :**

- Réalisation d'un diagnostic environnemental par Biotop en Juin 2012
  - Définition d'un plan d'actions d'amélioration : audit énergétique à réaliser
- Réalisation d'un pré-diagnostic par l'association Pole des Eco-Industries en Octobre 2012
  - Evaluation de la situation énergétique sur 2010 et 2011
  - Analyse des tendances (augmentation/baisse, part du coût énergétique/ CA)
  - Estimation de la consommation énergétique par poste sur 2013 et 2014
  - Mise en évidence de pistes d'économie énergétique
- Réalisation d'un diagnostic énergétique détaillé sur Avril 2013  
Air comprimé + CTA + Éclairage = 34% de la consommation énergétique !
- Présentation d'un plan d'actions chiffré pour fin Mai 2013
- Recherche d'aides financières
- Suivi des actions mises en place





## Un grand merci à l'équipe d'EDF pour leur accueil et leur disponibilité lors de cet atelier.



### Participants

Alexandre PETROZZI	BIOTOP
José DE SOUSA	EDF
Christophe VIDEAU	EDF
Lionel LOUIS	EDF
Paul BONNEAU	OVIVE
Jean Luc SAUNIER	OVIVE
Francis CONTRE	ATLANTIQUE PRODUCTION
Nicolas LOMBARD	CONCIERGERIE HIGGINS
Cécile DAVID	CONSEIL GENERAL 17
Armand HOUINSOU	LEA NATURE
Catherine PAMART	LA POSTE
Serge VAILLANT	LA POSTE
Aude MARTIN	Imprimerie Rochelaise
Elisa WYON	Imprimerie Rochelaise
Jérôme DORIN	SITEL
Annette JUBELIN	Menuiserie JUBELIN
Alain GAZEAU	ATMO Poitou Charentes
Gérard BACLES	SOLVAY
Nicolas ROLLE MILAGUET	POLE DES ECO INDUSTRIES
Hélène SERVAJEAN	CARL ZEISS

### Prochain Atelier Biotop



**Date** : Jeudi 11 avril 2013  
**Horaires** : de 8h00 à 10h00.

**Thématique** : **TECHNIQUES DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS DANS SON ENTREPRISE**

**Lieu** : ATMO Poitou-Charentes, rue Augustin Fresnel.

### Contact :

**Alexandre Petrozzi**

*Animateur*

→ 06 23 15 56 40

contact@clubperigny.com

